



HAL
open science

Être adolescent au temps de la guerre d'indépendance algérienne, d'Alger au Béarn

Yves Denéchère

► **To cite this version:**

Yves Denéchère. Être adolescent au temps de la guerre d'indépendance algérienne, d'Alger au Béarn. Revue d'histoire de l'enfance " irrégulière " Le Temps de l'histoire, 2020, 22, pp.103-126. 10.4000/rhei.5282 . halshs-03939552

HAL Id: halshs-03939552

<https://univ-angers.hal.science/halshs-03939552v1>

Submitted on 15 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »

Le Temps de l'histoire

22 | 2020

Enfances (dé)colonisées

Être adolescent au temps de la guerre d'indépendance algérienne, d'Alger au Béarn

Témoignage de Monsieur Frédéric Ferdjioui recueilli par Yves Denéchère

Being a teenager at the time of the Algerian War of Independence, from Algiers

to Bearn. Testimony of Mr. Frédéric Ferdjioui collected by Yves Denéchère

Yves Denéchère



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rhei/5282>

DOI : 10.4000/rhei.5282

ISSN : 1777-540X

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 25 novembre 2020

Pagination : 103-126

ISBN : 978-2-7535-8108-1

ISSN : 1287-2431

Référence électronique

Yves Denéchère, « Être adolescent au temps de la guerre d'indépendance algérienne, d'Alger au Béarn », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 22 | 2020, mis en ligne le 25 novembre 2022, consulté le 06 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/rhei/5282> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhei.5282>

Tous droits réservés

Être adolescent au temps de la guerre d'indépendance algérienne, d'Alger au Béarn

Témoignage de Monsieur Frédéric Ferdjioui
recueilli par Yves Denéchère

Larges extraits d'un entretien réalisé par Yves Denéchère, professeur d'histoire contemporaine à l'université d'Angers – UMR TEMOS, dans le cadre du programme EnJeu[x] Enfance et jeunesse. Cet entretien a eu lieu au domicile de M. Ferdjioui à Pau, en partie en compagnie de son épouse, le 6 juin 2016, durée 1 h 48. Entretien enregistré, retranscrit et reproduit avec l'autorisation de M. Ferdjioui accordée le 15 avril 2020.

Mots-clés : guerre d'Algérie, Yaouleds, enfants des rues, famille, francisation

Keywords: *Algerian war, Yaouleds, street children, family, francization*

Yves Denéchère – Vous êtes né en 1942 en Kabylie, comment s'y est passée l'enfance du petit Mohamed ?

Mohamed/Frédéric Ferdjioui – Nous habitons dans la montagne à M'Kira, entre Tizi-Ouzou et Dra-El-Mizan. Mon père était allé à l'école française et vendait de l'huile d'olive à Maison Carrée en faisant 100 kilomètres avec sa mule. Mokrane, mon frère, est né en 1948 et juste après nous avons perdu notre mère. Mon père s'est remarié, j'avais une belle-mère à la maison et le matin je partais le ventre vide. L'été, je faisais l'école buissonnière, j'allais manger des fruits dans les arbres. À l'automne, je revenais à l'école : « Ah tiens tu es revenu toi ! ». Je n'avançais pas parce que j'avais le ventre creux. J'étais pas le seul, y'en avait d'autres. Mais ils ont eu pitié, ils ont décidé de nous donner à manger à l'école. À midi, on avait des haricots, des lentilles ou des petits pois. Cela fidélisait la clientèle. Après j'ai bien appris le français, avec un instituteur qui s'appelait Monsieur Antoine, je me rappelle encore son prénom. Je faisais

Yves DENÉCHÈRE

Historien, professeur d'histoire contemporaine à l'université d'Angers et directeur de l'UMR TEMOS, coordinateur du programme de recherche pluridisciplinaire « EnJeu[x] Enfance et Jeunesse ».

presque une heure et demie à pied à travers la montagne pour aller à l'école, jusqu'à 10 ans.

Y. D. – La guerre d'Algérie, la guerre d'indépendance commence en 1954, vous avez alors 12 ans. Quels sont vos premiers souvenirs de la guerre ?

F. F. – En Kabylie ça allait très mal. Il y avait une grosse présence militaire dans la montagne, des deux côtés, beaucoup de bombardements. La nuit, ceux qu'ils appelaient les fellagas venaient nous chercher pour démolir les routes. Et le lendemain, les militaires français venaient nous chercher pour aller réparer la route qu'on avait démolie... Dans le village il n'y avait plus d'école. En 1955, notre instituteur remontait chez lui dans la montagne, les fellagas avaient fait une tranchée dans la route, il est tombé là-dedans et il s'est fait mal. Des gars armés sont arrivés pour l'achever. L'un des terroristes était un ancien élève de l'instituteur. « C'est la révolution ! Vous repartez, ne remontez plus, moi je vous connais, cette fois-ci vous l'échappez belle mais après... » C'est l'instituteur qui nous a raconté ça au village. Il n'est plus remonté à son école.

Y. D. – Vous êtes resté au village tout le temps de la guerre ?

F. F. – Non, mon père m'a emmené avec lui à Alger. Un soir, on marchait dans la rue, on passe devant un portail avec un monsieur derrière qui était habillé tout en blanc, alors il s'adresse au père et lui dit : « Eh ! Le gosse il est tard, il faudrait l'emmener dormir. » Mon père parlait bien français et lui dit : « Vous savez il n'a pas sa mère, il est tout le temps avec moi et moi dans la journée je dois aller travailler, lui dans la journée je ne sais pas ce qu'il devient, j'ai peur qu'il lui arrive quelque chose ». Ce monsieur lui a dit : « Demain qu'il vienne me voir ». Le père il m'a dit : « Tu as entendu ? Demain tu viens voir ce monsieur. » Le lendemain je suis revenu, le monsieur était chef d'atelier dans une usine de pâtes. Il me dit : « Viens avec moi » ; il m'emmène, on va voir sa femme. Elle me regarde et dit : « Oh Marcel ! Il est tout petit », en parlant de moi, mais j'étais pas aussi petit que ça. Alors il lui dit : « Tu sais ce qu'on va faire ma chérie ? On va lui donner une baguette de pain », et avec ils m'ont donné une boîte de sardines. Cette boîte je suis allé en dehors de la ville et je l'ai ouverte avec un caillou ; j'ai pas perdu une miette de sardines. C'est des souve-

nirs. Là, le père sachant que j'étais chez ce monsieur, il s'est barré je l'ai plus revu. Un soir, je reviens là où je l'attendais tous les soirs avant d'aller dormir chez des gens qu'on connaissait. Je le voyais pas. Jusqu'à 11 heures du soir j'étais assis toujours au même endroit, je commençais à pleurer. Et puis le lendemain, je retourne voir ce monsieur, l'Européen, et il m'a dit : « Alors tu restes ici ». Je suis devenu la mascotte de l'usine. J'allais pas à l'école, j'allais chercher du vin pour les ouvriers. Y'avait quand même une quarantaine d'ouvriers dans cette usine. Et moi j'étais le patron, je faisais ce que je voulais. On me donnait une petite pièce pour manger.

Y. D. – Et tout le monde acceptait bien le petit Mohamed ?

F. F. – Là dans cette usine, un Européen me dit : « Écoute, toi je t'appelle Frédéric ». Je m'en foutais pas mal moi de Frédéric ou de Mohamed. Il y avait beaucoup de machines, des courroies, j'aurais pu avoir un accident. Je dormais sur des sacs de farine à côté de la chaudière. Je réalisais pas ma misère, pour moi j'étais heureux. Ça a duré dix-huit mois cette histoire. Il ne m'est jamais rien arrivé, j'avais le bon Dieu avec moi. Je ne suis pas tombé sur un sadique ni quoi que ce soit. Ça aurait pu.

Y. D. – Et après ce temps passé dans cette usine, comment avez-vous vécu ?

F. F. – Un jour un gars m'a dit : « Viens porter des bouts de glace », qu'il distribuait aux cafés. Et le gars me donnait une pièce et moi j'allais. Un jour on me dit : « Tiens, tu amènes ce morceau de glace à un monsieur à la caserne là-bas, à un colonel ». Je prends mon morceau de glace, je changeais de main de temps en temps, et puis arrivé à la sentinelle : « Où tu vas toi ? » ; « J'ai un morceau de glace, il faut que je l'amène au colonel », il a cherché et il a trouvé qui c'était. Je dis à ce colonel : « Vous savez monsieur, on me laisse pas rentrer », il me dit : « T'inquiète pas », il prend sa carte et écrit « laissez passer le porteur de glace pour le colonel », c'était ma carte d'identité... Dans Alger, là où il y avait des barrages, je passais. J'aurais pu mettre des bombes... Et à 15 ans j'ai travaillé comme manœuvre avec un maçon.

Y. D. – Vous n'aviez plus de relations avec votre famille restée en Kabylie ?

F. F. – Non, mais un jour mon grand-père m’a envoyé le petit frère, Mokrane qui a 6 ans de moins que moi. Il m’a dit : « Garde-le parce qu’il ne faut pas qu’il reste en Kabylie; avec les bombardements tout le temps, y a beaucoup de gens qui meurent ». Et alors je l’ai gardé avec moi. Je travaillais dans la journée, lui il m’attendait, toute la journée il bougeait pas, très sage. Le soir je rentrais puis on allait dormir aux bains maures. À Alger, le jour c’est les femmes qui se lavent là-dedans et le soir c’est les hommes qui se lavent mais on peut dormir en même temps. Mais il faut se lever à 6 heures du matin. Alors on dormait là. Le frère je le mets contre le mur parce que vous savez là-dedans on trouve un peu de tout. Après j’étais moi à côté et à côté de moi c’était quelqu’un de mon village. On était en famille pour qu’il n’y ait pas d’histoire, pour se protéger. Et un soir dans la nuit je vois des parachutistes qui rentrent là-dedans, j’ai eu peur tout de suite. C’était le docteur Sangline, il va vers mon frère. J’étais à côté : « C’est mon frère », « Ah bon ? D’où est-ce que tu viens ? », « De la Kabylie ». Et la première chose que j’ai dite : « Vous savez on a fait de mal à personne, on n’a pas fait d’attentat, on n’a pas posé de bombe. »

Y. D. – Et ils vous ont emmenés ? C’était à quelle date ?

F. F. – On était en février 58. Ils nous ont dit : « Restez là, ne partez pas », j’ai dit : « Je travaille dans la journée, le soir on est là. » Ça allait très bien, on a fait de mal à personne, ils nous laissaient tranquilles ces parachutistes. Parce qu’à cette époque les parachutistes quand ils viennent chez quelqu’un c’est pas pour lui dire « bonjour ». C’est autre chose. Le lendemain soir à 9 heures, ils reviennent. Et là on pense qu’ils vont nous tuer. Alors le frangin et moi on se regarde, il pleurait, il disait : « Où c’est qu’on nous amène ? ». Je lui dis : « Écoute, t’inquiète pas, on verra bien ». On sort dehors, y avait un camion GMC de l’armée avec des militaires avec des armes. Et puis on va un peu plus loin, ils rentrent dans un autre bain maure, le docteur Sangline ressort avec une dizaine d’enfants de l’âge du frère. Et alors il revient, il voyait que j’étais inquiet parce que sans mon frère je me serais échappé : je saute du camion et puis même si on me tirait dessus... je ne savais pas où on nous amenait.

Y. D. – Votre expérience de la guerre ne vous poussait pas à vouloir trop les suivre ?

F. F. – Exactement. On s’est dit : « Qu’est-ce qui va se passer ? » On entendait qu’il y avait des militaires qui faisaient disparaître des gens, c’était la guerre. Et ils nous ont dit : « Les enfants n’ayez pas peur, on va pas vous faire de mal ». Et en camion on se retrouve dans le centre à Bab El Oued. À 2 ou 3 heures du matin. Je vais dans le bureau du docteur, il me dit : « Écoute, demain tu vas au travail puisque tu travailles, ton frère reste ici, il va à l’école. » Le lendemain soir quand je suis rentré il m’a dit : « J’ai pas de place ici au centre mais je vais quand même te garder, je ne vais pas te séparer de ton frère », j’étais content. Juste à côté de ce centre y’avait un grand bâtiment qui était vide. Le docteur Sangline m’a dit : « Tu vas aller dormir là-bas. » J’étais dans ce bâtiment pas loin de la mer, tout seul. J’allais manger au centre et je payais ma pension. Le frère il allait à l’école, moi j’allais travailler et voilà. Ça a démarré comme ça.

Le Centre de jeunesse évoqué par Frédéric Ferdjioui dépend de l’Association pour la formation de la jeunesse (AFJ)¹ créée en avril 1957 (cf. figure 1) à Alger par Suzanne Massu (1907-1977), l’épouse du général². Ernest Tonneau (1897-1963), juge des enfants au tribunal d’Alger, l’a sollicitée pour venir en aide aux garçons qui sortant de l’école à 14 ans se retrouvent dans la rue, en attendant d’entrer, hypothétiquement, en apprentissage à 16 ans³.

Le Centre de jeunesse s’installe en juin 1957 à Bab El Oued, le quartier

1. Les encadrés sur l’Association pour la formation de la jeunesse renvoient à l’article : DENÉCHÈRE Yves, « Les “enfants de Madame Massu”. Œuvre sociale, politique et citoyenneté pendant et après la guerre d’Algérie (1957-1980) », *Revue d’Histoire Moderne et Contemporaine*, 64-3, juillet-septembre 2017, p. 125-150.

2. Suzanne Rosambert a été mariée au célèbre avocat Henri Torrès et s’est engagée dès 1940 dans la France libre. En 1944, elle est nommée commandant du Groupe Rochambeau qui accompagne les Forces françaises libres de Leclerc. Par la suite, elle est commandant des Forces féminines du Corps expéditionnaire en Indochine.

Elle rencontre Massu en 1947, l’épouse en 1948 et le suit en Algérie. Elle date sa sensibilité à l’égard de l’enfance malheureuse de la perte de son premier enfant à l’âge de cinq ans. France Inter, *Radioscopie*, Suzanne Massu, 1971.

3. Massu Jacques, *La vraie bataille d’Alger*, Paris, Plon, 1971, p. 192 : Massu écrit que le juge Tonneau lui rappelle « le style d’un des héros de Cesbron [dans] “Chien perdu sans collier” ». Son rôle est rappelé lors de sa mort en 1963 : « C’est lui qui a poussé la présidente [Suzanne Massu] à réaliser cette œuvre au début de l’année 1957 », Archives de l’AFJ (AJIR, Gelos), Conseil d’administration du 8 juin 1963.

4. Guy-Marc Sangline (1927-2017), médecin militaire, officier parachutiste. Il a laissé un cahier manuscrit intitulé « Mes enfants des rues d'Alger », écrit en 1967, (86 p.), consultable dans ses archives personnelles (fonds Sangline) déposées au Centre de documentation historique sur l'Algérie (CDHA) à Aix-en-Provence. Entretien avec Y. Denéchère le 22 juin 2016.

5. Marc Désaphy, (1932-2019), sous-officier parachutiste, rescapé de l'attentat du Milk Bar à Alger (30 septembre 1956), amputé d'une jambe, est affecté par le général Massu au service de l'association de son épouse. Il a écrit un ouvrage de souvenirs : *L'aventure algérienne dans l'ombre du général Massu*, Paris, Éditions, 2012.

Entretien avec Y. Denéchère les 22 juillet 2015 et 7 juin 2016.

6. INA, reportage « Le nouveau chemin de la vie : les Yaouleds », *Cinq Colonnes à la Une*, 8 mai 1959, avec les témoignages du D^r Sangline et d'enfants ; « 3 000 enfants en marge de la société », *Messages d'Algérie*, février 1959 ; René Balbaud, « La Casbah des enfants perdus », *Le Figaro*, 15 juin 1959, voir la page <http://www.cdha.fr/la-recherche-des-enfants-perdus>.

7. Massu Jacques, *La vraie bataille d'Alger*, op. cit., p. 191.

populaire européen d'Alger, rue Koechlin dans l'immeuble du journal communiste *Alger Républicain* d'Henri Alleg, bâtiment réquisitionné et aménagé par l'état-major de Massu. L'objectif du centre est la prise en charge d'enfants en détresse de la casbah, qui vivent de petits métiers (cireurs, porteurs...), de mendicité ou de charpente et dorment dans la rue ou dans les bains maures pour 100 francs la nuit. Le nombre de ces *yaouleds* – de l'arabe *ya* (viens) et *ouled* (enfant, petit) –, aussi bien enfants errants (parfois orphelins) qu'enfants des rues (ayant un ou des parents), est estimé entre 6 000 et 7 000 à Alger. Le médecin militaire Sangline⁴ et le sous-officier Désaphy⁵ organisent des sorties le soir pour récupérer des enfants dormant dans les bains maures ou les marchés (cf. figure 2). Cette action est très médiatisée en Algérie et en France par la presse écrite et même la télévision⁶. Si la dimension humaniste de l'œuvre sociale de Suzanne Massu ne fait aucun doute, l'activité du centre (école, pré-apprentissage – cf. figure 3) s'inscrit aussi clairement dans le renforcement de l'action psychologique de l'armée à partir de 1957. Pour le général Massu (1908-2002), en pleine Bataille d'Alger, il est nécessaire de s'occuper des garçons « qui traînent en essaims dans les rues de Bab El Oued et d'ailleurs, afin de les mettre au maximum à l'abri des explosions et autres mauvais coup⁷ »... Et surtout du

recrutement par le FLN⁸. D'ailleurs, les archives audiovisuelles de l'armée conservent des photographies de l'AFJ (cf. figure 4).

Mokrane, le frère de Mohamed, a 9 ans quand il entre à l'AFJ : « On n'était pas malheureux, on était très bien. On était éduqués, bon y avait du respect, de toute façon c'était assez sévère. Les cadres c'étaient des militaires, avec le docteur Sangline ça rigolait pas. On avait affaire surtout aux moniteurs, aux éducateurs. Il y avait des têtes dures aussi, parmi les enfants. Y avait tous les caractères, il fallait de la discipline. Il fallait une vie en société. Et en 59 je pense, non en 60, ils nous ont emmenés à Chéraga, dans la banlieue d'Alger quoi, à une dizaine de kilomètres. On était 10, parce qu'on était les plus petits. Et à Alger, à Bab El Oued plus exactement, ils ont trouvé d'autres personnes, d'autres enfants qui arrivaient du *bled*, qui arrivaient de villages bombardés, chassés par la guerre, par la misère. Plus ça va, plus les enfants arrivaient. Nous, on est resté à Chéraga, on allait à l'école publique⁹. »

8. Sur la question politique et sociale de ces enfants des rues, voir TARAUD Christelle, « Les *yaouleds* : entre marginalisation sociale et sédition politique », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière* », n° 10, 2008, p. 59-74.

9. Michel (Mokrane) Ferdjioui, né le 10 avril 1948. Entretien avec Y. Denéchère le 19 avril 2016.

Y. D. – Quel était votre sentiment vis-à-vis de cette œuvre sociale tenue par Suzanne Massu et des militaires ? Adolescent, est-ce que vous aviez des idées politiques sur la situation de l'Algérie ?

F. F. – J'avais dans la tête l'indépendance de l'Algérie. Même... vous savez quand on nous a amenés au centre en 58 je pensais au sabotage. Alors j'ouvrais les robinets, c'est débile. Je me disais : « Ça va faire partir les Français »...

Y. D. – Vous vouliez qu'ils partent ?

F. F. – Voilà j'étais pour l'indépendance, mais après au bout de quelques temps à partir de 60 je me suis dit dans ma tête : « On s'occupe de toi maintenant, laisse tomber le reste. » Mais je restais quand même pour l'indépendance jusqu'à l'indépendance. Je le regrette presque maintenant vu ce que c'est devenu parce qu'on a chassé la peste et on a récolté le choléra.

10. Entretiens d'Y. Denéchère avec Djemoui D. (1944-2018) et Francis R. (né en 1944), le 6 juin 2016.

11. Jacques Soustelle, ancien gouverneur général de l'Algérie (1955-1956), député du Rhône, cofondateur en 1956 de l'Union pour le salut et renouveau de l'Algérie française (USRAF), arrivé à Alger le 17 mai il a contribué à rallier la population d'Alger au Général de Gaulle lors des événements de mai 1958.

Y. D. – Et les autres jeunes qui étaient dans le centre, ils souhaitaient aussi l'indépendance. D. m'a dit tout à l'heure qu'il était pro-FLN alors que R. m'a dit qu'il était pour les Français¹⁰?

F. F. – Oui la plupart ils étaient pour l'indépendance, sauf les fils de harkis. Mais ça le docteur Sangline il s'en foutait pas mal. Il y avait des jeunes qui sont pour les *fellagas*, d'autres qui sont pour la France. Lui, il voulait s'occuper que des jeunes. Il organisait des séances de cinéma pour tous les jeunes de la casbah, y'avait un escalier pour faire entrer 300 ou 400 gosses là-dedans, incroyable, c'était une fournaise. Et alors quand ces gosses sortaient, lui il se mettait devant, on dirait qu'il les comptait. Je lui ai dit : « Pourquoi ? » Il me dit : « Pour qu'ils me voient, comme ça quand je vais dans la casbah ils me reconnaissent ». Et moi très vite je suis parti à la cité ouvrière de Maison-Carrée à 12 kilomètres de là.

Y. D. – C'était au CFJA [Centre de formation de la jeunesse algérienne] peut-être?

F. F. – Oui, le CFJA c'est là que j'ai passé huit mois, vous êtes au courant ? C'était huit mois de perdus : on faisait des trucs, on construisait de petites maisons avec des allumettes... C'était une perte de temps pour moi. En créant le centre rue Koechlin, Madame Massu a commencé à faire de l'humanitaire en voyant tous ces gosses qu'on trouvait dans les rues, elle s'est dit « on va arrêter ça ». Mais au CFJA, c'était que des militaires et là ils essayaient de nous franciser, avec des marches au pas. Et le 14 juillet on a défilé sur la place de Maison-Carrée. Moi je baissais la tête parce que ceux qu'ils appelaient les *fellagas* ou les terroristes, ils nous voyaient comme des traîtres. Oui des traîtres, alors qu'on n'était pas des traîtres. Alors moi je me cachais. Mais un parachutiste arrive et me dit : « Lève la tête », « Oui chef », mais après je la rebaisais.

Les plus jeunes des pensionnaires sont également très encadrés et les responsables de l'AFJ leur assignent une fonction, une mission dans la guerre, notamment lors de l'épisode du Comité de salut public créé le 13 mai 1958 et présidé par Jacques Massu. En témoigne cette « Motion des yaouleds » présentée à Jacques Soustelle¹¹, le 24 mai 1958 :

« Nous, Yaouleds d'Alger, cireurs, porteurs de journaux, mendiants, gosses abandonnés et vagabonds de toutes sortes, voulons aussi participer au renouveau de l'Algérie et disons à M. Soustelle ceci :

- Nous n'avions pas de maison. Quelqu'un nous en a donné une.
- Nous avons faim. Quelqu'un nous a donné à manger.
- Nous traînions dans les rues. Quelqu'un nous a donné du travail.
- Personne ne nous aimait. Quelqu'un nous a donné son affection.

Pour la première fois, nous commençons à comprendre ce que veut dire : être heureux.

Mais nous ne sommes que cinquante et des centaines d'autres sont encore malheureux, en proie à la misère, à la rue, à la méchanceté et aux vices des grandes personnes.

Pour nos frères yaouleds, il nous faut encore des foyers, des lits, de la soupe.

Aidez ceux qui s'occupent de nous pour sauver d'autres camarades car nous sommes des enfants comme les autres et nous voudrions que le soleil brille aussi pour nous.

Nous voulons être de bons Français dans une Algérie qui, au milieu de la joie, n'oublie pas ses misères.

Nous voulons que le Salut Public soit aussi notre salut.

Pour que vive l'Algérie et pour que vive la France,

Le Comité de Salut public des Yaouleds d'Alger. »

Cette motion a en fait été rédigée par le D^r Sangline, recopiée par un enfant du centre et signée par une cinquantaine d'entre eux¹².

12. CDHA, fonds Sangline.
Motion des Yaouleds.

Y. D. – Et comment êtes-vous arrivé en France ?

F. F. – D'abord, en été 58 et 59, le Centre de Madame Massu a organisé une colonie de vacances à Pau, à la caserne Bernadotte. C'était magnifique, en arrivant à Pau, j'en revenais pas. On était émerveillé de voir la verdure de partout. Et on est revenu en 60, à Moumour cette fois [également dans les

Basses-Pyrénées]. En 61, ils savaient que l'Algérie allait avoir son indépendance et ils nous ont proposé de rester.

Y. D. – Mais quand vous partez en colonie de vacances en 1961, vous ne partez pas pour rester en France ?

F. F. – Non, c'était pas pour rester en France. Mais une fois là-bas, ils ont dit aux jeunes : « Bon, ceux qui veulent peuvent retourner chez eux ». Ceux qui avaient leurs parents pouvaient repartir en Algérie. Ceux qui n'avaient pas de parents ou ceux qui voulaient rester, on est resté, on était une trentaine.

Y. D. – Vous ne vouliez pas retourner en Algérie ?

F. F. – Non, c'était comme ça. On aurait été pas mal non plus. La guerre était finie, peut-être qu'on aurait été bien, mais on est resté en France. On a des copains qui étaient au centre à Alger, qui sont restés et sont devenus chefs d'entreprise en Algérie.

Mokrane, le frère de Mohamed/Frédéric, lui aussi se souvient : « En 1958 on a fait une colonie de vacances à Pau, à la caserne Bernadotte. Tout petits, ils nous ont envoyés dans les familles françaises. Les grands ils étaient restés dans la colonie. Est-ce qu'ils ont passé une annonce pour venir nous chercher dans les familles pour apprendre le français, pour s'habituer à la vie française ? Puis moi ça me plaisait bien, j'avais au moins une dizaine de familles qui me réclamaient. Ah oui, j'étais le plus petit. C'est comme ça que j'ai connu et gardé la même famille, et que chaque année j'allais chez eux assez souvent. En 59 on est revenu à la Bernadotte à Pau¹³. »

L'AFJ envoie en colonie une centaine d'enfants en 1958 et 1959 à Pau, dans la caserne Bernadotte, puis en 1960 et 1961 à Moumour¹⁴ (cf. figure 6). Une association, qui rassemble des Palois de toutes sensibilités, organise avec les curés de la ville l'accueil des enfants dans des familles lors des fins de semaine. Les comptes rendus de ces colonies,

13. Michel Ferdjoui, entretien avec Y. Denéchère le 19 avril 2016.

14. Sur les colonies de vacances pendant la guerre d'Algérie, voir DENÉCHÈRE Yves, « Politique et humanitaire à l'échelle locale pendant la guerre d'Algérie : jumelages et colonies de vacances dans l'Ouest de la France », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 124, juin 2017, n° 2, p. 143-169.

qui se terminent inmanquablement par un méchoui, insistent tous sur les excellentes relations entre les enfants et la population locale. Les événements de l'année 1961 en Algérie (référendum sur l'autodétermination en janvier, putsch des généraux en avril, début du retrait des troupes françaises en juillet) font beaucoup réfléchir les responsables de l'AFJ car le projet d'une Algérie française est définitivement caduc. En septembre 1961, une décision grave est prise : « Loin de l'incendie de leur Algérie, les plus petits après la colonie de vacances de Moumour, ne sont pas repartis. Tout leur a été ainsi épargné », écrit Suzanne Massu. Ils restent donc en France « dans l'illusion de vacances prolongées plutôt que l'exil¹⁵ ». Après le cessez-le-feu du 19 mars 1962, en avril, l'AFJ organise le transfert en Béarn des autres enfants restés à Alger. Daniel Belafekir, qui fait partie de ce convoi, a alors 14 ans. Il écrit : « Nous n'étions pas obligés d'accepter cette proposition, mais les responsables nous ont tellement incités, tout en nous expliquant que c'était provisoire [...]. Le jour de notre départ, pour rejoindre le port discrètement, nous dûmes traverser la ville dans des camions militaires bâchés pour ne pas éveiller la curiosité des Algérois. Il est évident que cette manœuvre ressemblait plus à un enlèvement qu'à des enfants partant en vacances¹⁶. »

Les responsables de l'association assument ce transfert en France, qu'ils considèrent comme un sauvetage. En 1971, Suzanne Massu raconte : « Quand j'ai vu que ça commençait à brûler pas mal en Algérie, les gosses, je les ai gardés, les plus vulnérables [...], un peu avant l'indépendance, j'ai ramené tous ceux que j'ai pu ramener¹⁷. »

Y. D. – Et en Béarn, à Moumour, c'était la même ambiance qu'à Alger ? Certains m'ont dit « en France on n'avait pas le droit de parler arabe¹⁸ ».

F. F. – Oui, à un certain moment. À Moumour ils ont voulu nous franciser. Même : « Ah ! Vous allez prendre du vin », alors ils mettaient un peu de vin dans de l'eau...

15. Archives de l'AFJ (AJIR, Gelos), conseil d'administration du 17 novembre 1962, déclaration de Suzanne Massu.

16. BELAFEKIR Daniel, *Guerre d'Algérie. Le traumatisme de mon enfance*, Nice, Éditions Bénévent, 2009, p. 47-48 et entretien avec Y. Denéchère le 3 mai 2016.

17. France Inter, *Radioscopie*, Suzanne Massu, 1971.

18. Témoignages d'anciens pensionnaires de l'AFJ à Alger et en Béarn, recueillis par Y. Denéchère lors d'entretiens collectifs et individuels les 22-23 juillet 2015 et les 6-7 juin 2016.

Y. D. – Mais vous vous étiez musulman ?

F. F. – J'étais musulman mais pas pratiquant. Avec mon frère, dès la colonie de 1958, on a été reçus par une famille Monsieur et Madame A. Ils étaient très catholiques, très pratiquants, très croyants, très bien. Après on était tout le temps invité chez eux, avant de commencer à manger on faisait la prière. Ça m'a tellement plu, j'ai voulu faire catholique moi aussi. Et alors j'ai demandé à l'abbé B. que je connaissais, qui était très gentil aussi, avec qui j'ai discuté, il m'a convaincu à devenir catholique.

Y. D. – À quel âge vous êtes-vous fait baptiser ?

F. F. – 20 ans passés. Et alors l'abbé me dit : « Ah tiens, tu es né le 24 décembre, je vais t'appeler Noël. » J'ai dit : « Allez-y », c'était comme ça.

Y. D. – Donc plus de Mohamed ? Ni de Frédéric ?

F. F. – À Alger et à Moumour, ils m'appelaient Frédéric. Il fallait refaire les papiers français, la nationalité française, on est allé au tribunal. Et puis j'ai demandé à la greffière : « Mademoiselle je voudrais changer de prénom », parce que vous savez comme j'allais travailler le prénom Mohamed, ils se moquaient de moi. Et alors elle me dit : « Tiens je vais t'appeler Marcel », « Appelez-moi comme vous voulez » et elle a mis Marcel. Arrive ce baptême avec Noël... Alors Mohamed, Frédéric, Marcel, Noël, c'est bien. Mais en fait, je ne sais pas bien ma date de naissance, c'est le docteur Sangline, quand je suis arrivé au centre à Alger qui a écrit le 24 décembre 1942, et puis vous savez, en Kabylie à l'époque on prenait parfois du temps pour déclarer les naissances, le jour du marché ou un mois après...

Y. D. – Et sur votre carte d'identité c'est donc Marcel, mais personne ne vous appelle comme ça ?

F. F. – Officiellement c'est Marcel, Noël. Ceux qui ne me connaissent pas ils m'appellent Marcel. Ici, à Pau, partout on connaît que Frédéric. C'est pas plus malheureux que ça.

En tant que personnes nées avant le 1er janvier 1963 et relevant du statut civil de droit local au moment de l'indépendance de l'Algérie (3 juillet 1962) et résidant en France, les jeunes de l'AFJ ont à faire un choix décisif : retourner en Algérie avec la nationalité algérienne ou continuer à vivre en France après avoir obtenu la nationalité française. La loi stipule qu'une déclaration de reconnaissance de la nationalité française doit être souscrite auprès des autorités françaises avant le 22 mars 1967¹⁹. Tous racontent une entrevue dans le bureau du directeur et une prise de décision évidente.

L'intégration de ces jeunes dans la société française passe également par un certain effacement de leur origine et de leur identité. Le changement de prénom est présenté par les cadres comme une nécessité. Abdelhamid accepte Daniel sur sa carte d'identité, mais refuse de changer de nom²⁰. Ahmed devient Francis (cf. figure 7). Mokrane devient Michel : « C'était en 66 je pense que j'ai pris sur mes papiers civils, d'identité Michel. J'ai gardé mon prénom, Mokrane, mais sur ma carte d'identité j'ai Michel. Michel parce que je vis en France, parce que c'est normal que je m'appelle Michel. Et puis je me suis fait baptiser par la suite. » Pour Mokrane/Michel, « presque tout le monde a changé de prénom, volontairement²¹ ». Pourtant, bien qu'incité à changer de prénom en prenant la nationalité française, Moussa refuse, « par instinct, parce que c'était le prénom donné par papa et maman, un souvenir d'eux ». Pour garder son prénom, il dit même être prêt à ne pas devenir Français²².

19. MASSICOT Simone, « Effets sur la nationalité française de l'accession à l'indépendance de territoires ayant été sous la souveraineté française », *Population*, 3, 1986, p. 533-546.

20. BELAFEKIR Daniel, *Guerre d'Algérie...*, op. cit., p. 39-41.

21. Témoignage de Michel Ferdjoui recueilli par Y. Denéchère le 19 avril 2016.

22. Témoignage de Moussa A.-C., recueilli par Y. Denéchère lors d'entretiens les 28 novembre et 19 décembre 2016.

23. De septembre 1961 à mars 1966, Jacques Massu est gouverneur militaire de Metz et commandant de la 6^e région militaire.

Y. D. – Et comment s'est passé votre passage à l'âge adulte ?

F. F. – Le service militaire... Là je suis tombé malade à Reims et c'est Madame Massu qui m'a pris en charge et m'a fait venir à l'hôpital de Metz où j'ai passé 2 ou 3 mois. Et là après une fois que ça allait mieux, elle m'a pris chez elle et le général²³. Je faisais serveur, je faisais le service.

Y. D. – Et donc après vous avez continué à travailler.

F. F. – Après je suis revenu ici [Pau], j’ai contacté Monsieur Desaphy parce qu’il nous rendait toujours service. Il connaissait un chef d’entreprise d’une usine de textile qui m’a engagé parce que j’ai pas repris la maçonnerie vu que j’avais des problèmes de dos. Ça a duré treize ans. Et puis quand on a été licenciés de cette entreprise, je me suis remis artisan-maçon. Mon dos allait mieux, j’ai travaillé pendant dix ans artisan ouvrier indépendant, je travaillais tout seul, je gagnais ma vie comme ça. Et après ça j’ai arrêté l’artisanat parce que ça ne marchait plus et que je ne voulais pas faire faillite. Je me suis remis ouvrier, j’ai travaillé pendant dix ans jusqu’à la retraite.

Y. D. – Et quand est-ce que vous avez rencontré votre épouse ?

F. F. – Ah oui, alors ma femme je l’ai rencontrée à un bal. Elle travaillait dans le social, comme éducatrice dans une maison de jeunes ici à Pau. Tu peux raconter toi aussi...

Renée Ferdjioui, épouse de Frédéric Ferdjioui – Il m’a invitée à danser. Et voilà. Mais, je ne sais pas, je le trouvais intéressant. Il y avait quelque chose, on discutait, il y avait une conversation. Il a demandé à me revoir. Et voilà après on s’est marié.

Y. D. – Et dans votre famille ?

F. F. – Y’avait des familles qui ne voulaient pas...

R. F. – Moi ma famille... Je suis ariègeoise, je suis pyrénéenne mais de l’Ariège. Et j’en ai parlé à mes parents, c’était à prendre ou à laisser et puis voilà. Ils ont fait sa connaissance et y’a pas eu de problème. Ils l’ont très bien accepté.

F. F. – Y’avait des réticences avec quelques-uns...

R. F. – J’avais des collègues qui avaient fait des commentaires, sachant qu’il était de Moumour, mais après non.

Y. D. – Et les gars de Moumour justement globalement, quelle était leur réputation ?

F. F. – On était des arabes ou *yaouleds* là-bas mais on travaillait tous. Aucun n'était au chômage à mon époque. Mon patron n'avait aucun problème avec moi, ça marchait très bien. Mon frère il a fait son stage de plombier, les autres ainsi de suite. De temps en temps, quand on allait dans des fêtes dans des villages, y'avait un peu de friction mais sans plus, quand il y avait l'alcool...

R. F. – Notre mariage est paru dans *Sud-Ouest* parce que Madame Massu est venue spécialement en train de Baden-Baden²⁴. C'était un des premiers qui se mariaient, et en plus dans le Béarn. Elle nous a offert une ménagère en argent qu'elle a portée dans un sac dans le train tout le temps du voyage [...].

Michel Ferdjioui entretient aussi une relation spéciale avec Suzanne Massu : « Madame Massu c'est notre mère, d'ailleurs c'est ma marraine, c'est la marraine de mon frère aussi. Elle est venue à mon mariage ici [en Vendée]. Elle a même fait ouvrir la mairie un premier mai car elle ne pouvait venir que ce jour-là. Non, Madame Massu y a rien à dire, c'est une mère. [...] D'ailleurs elle en a adopté des enfants. Frédéric mon frère a passé toute l'armée là-bas au palais du gouverneur à Metz puis à Baden-Baden. Et moi à Baden j'ai mangé à côté du général de Gaulle en Mai 68²⁵ ! »

Après l'épisode du 13 mai 1958 qui ramène le général de Gaulle au pouvoir et entretient l'espoir d'une Algérie française, les Massu s'engagent fortement dans le nouveau projet de société qui doit émerger en Algérie, basée sur la jeunesse. L'illustration la plus symbolique et très personnelle de cet engagement est le recueil puis l'adoption de deux enfants qui donnent une grande sœur et un petit frère à leur fille Véronique. Malika est une adolescente arabe de 15 ans qui a fait une proclamation de foi pour l'Algérie française sur le forum en mai 1958 et qui se trouve en danger pour cela. Rodolphe est un petit garçon kabyle de 6 ans recueilli en 1958 par un appelé qui lorsqu'il doit rent-

24. De mars 1966 à juillet 1969, Jacques Massu est Commandant en chef des forces françaises en Allemagne, en résidence à Baden-Baden.

25. Témoignage de Michel Ferdjioui recueilli par Y. Denéchère le 19 avril 2016.

26. France Inter, *Radioscopie* Suzanne Massu, 1971 ; témoignage de Rodolphe Massu recueilli par Y. Denéchère lors d'un entretien le 6 juin 2016 ; Jacques Massu, *Le torrent et la digue*, Paris, Plon, 1972, p. 117 ; « Entretien avec Jacques Massu », *Le Monde*, 23 juin 2000.

rer en France en 1959 le confie à l'association jeunesse²⁶. Pour Jacques Massu, ces adoptions sont une illustration de « l'intégration des âmes » proclamée en mai 1958 sur le forum d'Alger ; « ils sont la preuve que l'intégration, celle pour laquelle je me suis toujours battu, était possible et n'était pas une chimère », affirme-t-il encore en 2000.

Et voici, selon Suzanne Massu elle-même, l'exemple d'une réussite complète, en 1965, à l'occasion du mariage de l'un de ses « enfants » : « C'est avec une profonde joie que nous avons assisté au mariage du jeune P. L. avec Mademoiselle G. P. Avant la cérémonie nuptiale, la veille en l'église de Jurançon, P. avait choisi la religion catholique. Mon filleul, puisque je dois l'appeler comme le veut notre très sainte mère l'Église, a bien sûr quitté le centre pour prendre un petit appartement non loin de celui de ses beaux-parents qui sont affables et hospitaliers. Dans leur maison, ils ne leur tardent plus que d'avoir bientôt le bonheur d'un heureux événement. C'est une belle réussite, pleine et entière sur le plan humain, pour notre association²⁷. »

27. Archives de l'AFJ (AJIR, Gelos), conseil d'administration du 28 octobre 1965, déclaration de Suzanne Massu.

Frédéric et Renée Ferdjioui ont fondé leur famille à Pau où ils ont passé toute leur vie professionnelle et y sont maintenant à la retraite. Mohamed/Frédéric/Noël/ Marcel a d'abord travaillé dans une entreprise de textile puis a repris son métier de maçon en tant qu'artisan puis salarié jusqu'à la fin de sa vie active. Un certain nombre des « enfants de Madame Massu » sont aussi restés en Béarn : Djemoui, Francis, Pipo, Moussa et d'autres encore ; Rodolphe Massu y est également installé. Mokrane/Michel vit lui en Vendée, Daniel en région parisienne.

Lors de la mort de Suzanne Massu, en 1977, les jeunes hommes, alors âgés de 28 à 35 ans, étaient bien sûr présents à ses obsèques – plusieurs portaient son cercueil avec son fils Rodolphe – et à la cérémonie qui eut lieu aux Invalides. En 1984, quelques-uns des plus anciens ont l'idée de « faire quelque chose » pour la mémoire de Suzanne Massu. Ils se cotisent pour financer une plaque commandée à un sculpteur local. Une cinquantaine d'ex-pensionnaires des centres d'Alger et du Béarn répondent présents et se rassemblent à Moumour, où le centre construit par l'AFJ a accueilli des enfants de harkis après 1962 puis des jeunes placés sur décision de justice. Malgré la présence d'élus, seules trois personnes prennent la parole ce

jour-là : le plus âgé des ex-pensionnaires, Frédéric Ferdjioui (qui a demandé à Marc Désaphy de l'aider à rédiger son texte), un autre arrivé tout exprès d'Algérie et le général Massu qui dévoile une plaque. Sous l'effigie de Suzanne Massu – pas très ressemblante aux dires de son mari –, on peut lire : « À Suzanne Massu les anciens des centres de jeunesse d'Alger et du Béarn reconnaissants ».

Dans les années 1990 et 2000, beaucoup d'anciens ont regretté que le débat sur l'utilisation massive de la torture en Algérie n'entache la personnalité et l'action du général Massu et jette une ombre sur l'œuvre sociale du couple dont ils ont été les bénéficiaires. Certains défendent l'attitude du général : « il fallait des hommes comme lui pour faire ce qu'il y avait à faire » ; d'autres estiment que cela ne les regarde pas et ne veulent pas en parler ; quelques-uns s'expriment clairement : « je peux le dire aujourd'hui, ce n'était pas digne d'une armée civilisée ».

Frédéric Ferdjioui est retourné en Algérie à trois reprises, en 1973, 1984 et 2005, dans des contextes très différents, sans regret, ni nostalgie. Son frère Mokranel Michel résume le sentiment de beaucoup : « Je ne sais pas ce qu'on serait devenus si Madame Massu n'avait pas ouvert ces centres. »

Le 28 novembre 2016, les premiers résultats de notre recherche sur l'AFJ ont été présentés lors d'une conférence organisée par l'université de Pau et des Pays de l'Adour et l'ONACVG-64. Qu'ils viennent à l'université de Pau, seuls ou en famille, a été déjà un élément très important pour les anciens pensionnaires de l'AFJ. Pour la première fois, une institution chargée de produire l'histoire s'intéressait à leur vécu. Intitulée « “Les enfants de Madame Massu” d'Alger au Béarn », cette intervention a permis de poursuivre avec les protagonistes et les témoins des relations et un dialogue enrichissants.

Figure 1. Première page du registre des conseils d'administration de l'Association pour la formation de la jeunesse, Archives de l'AFJ, AJIR, Gelos

Le présent registre destiné à la transcription des procès verbaux des réunions de l'association dénommée :

"Association pour la Formation de la Jeunesse dite "Jeunesse"

dont le siège social est situé à Hydra, rue Parmentier, chez M^{me} Mamu, contient cent quarante quatre feuillets cotés et paraphés par premier et dernier.

Alger, le 16 avril 1957

P. L. F. I. Z. I.
Inspecteur Général de l'Administration
et par délégation spéciale
Le Chef de Bureau

Association inscrite sous le n° 5127

Figure 2. Maraude dans les bains maures pour récupérer les yaouleds, 1958 ou 1959, fonds Sangline, CDHA



Figure 3. Pré-apprentissage technique au Centre Jeunesse de la rue Keochlin à Alger, 1958, fonds Sangline, CDHA



Figure 4. Suzanne Massu au milieu de yaouleds accueillis pour la nuit dans un foyer de l'Association pour la formation de jeunesse, à Alger, 12 mars 1958, ECPAD, ALG 58-124



Figure 5. L'enjeu du contrôle de la jeunesse en Algérie pour les autorités militaires françaises en Algérie, 1958

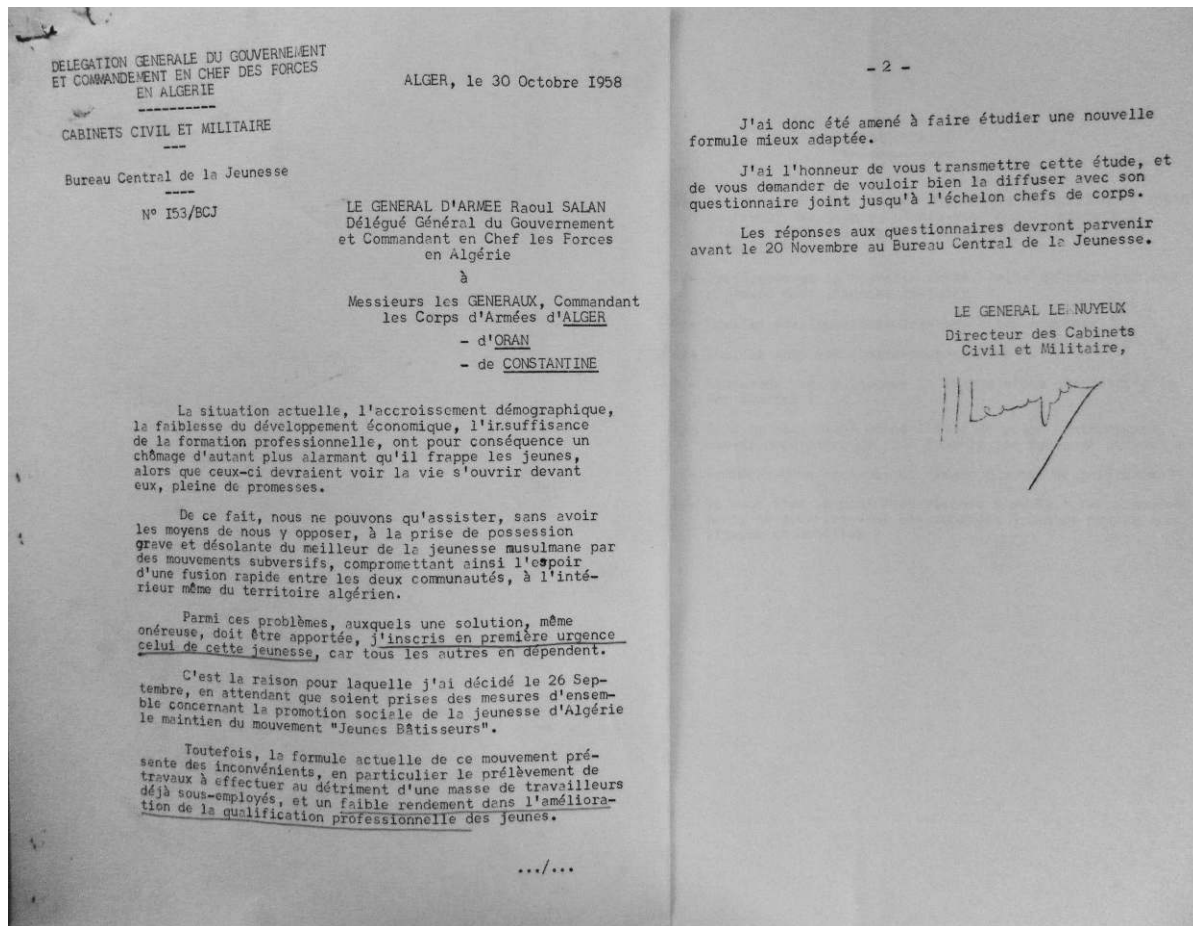


Figure 6. Colonie de vacances de l'AFJ en Béarn, *Titre inconnu*, mi-juillet 1960



Figure 7. Francisation des prénoms, collection particulière

DES AFFAIRES SOCIALES

DIRECTION DE LA
POPULATION & DES MIGRATIONS
SOUS-DIRECTION DES NATURALISATIONS
9, Av° de Lowendal, PARIS-7^e

5^{ème} Bureau

PARIS, LE 26 JUIN 1967

EXTRAIT

du décret du 14 JUIN 1967
publié au Journal Officiel du 18 JUIN 1967
PORTANT FRANCISATION DE NOMS ET PRENOMS

AMPLIATION

(Article 5 de la Loi n° 65-526 du 3 Juillet 1965).

ARTICLE PREMIER .

Les personnes ci-après, qui se sont fait reconnaître la nationalité française, sont autorisées, sous réserve des dispositions de l'article 9 de la loi du 3 Juillet 1965, à s'appeler légalement :

- [REDACTED] (Francis) au lieu de [REDACTED] (Ahmed) né le 2 Juin 1944 à Souma (Algérie)

- 2 I9I DR 65 -

POUR AMPLIATION

Le Directeur de la Population
et des Migrations.

C. M. M. M. M.

F 54 Bis.